



(11)

EP 2 305 885 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
19.10.2011 Bulletin 2011/42

(51) Int Cl.:
E01B 5/16 (2006.01)

(43) Date de publication A2:
06.04.2011 Bulletin 2011/14

(21) Numéro de dépôt: **10176939.6**

(22) Date de dépôt: **15.09.2010**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO SE SI SK SM TR**
 Etats d'extension désignés:
BA ME RS

(30) Priorité: **21.09.2009 FR 0956486**

(71) Demandeur: **Vape Rail International
01102 Oyonnax Cedex (FR)**

(72) Inventeur: **Mahikian, Edmond
01000 Bourg en Bresse (FR)**

(74) Mandataire: **Jeannet, Olivier
JEANNET & Associés
26 Quai Claude Bernard
69007 Lyon (FR)**

(54) **Dispositif de maintien de l'écartement de rails de chemin de fer**

(57) Un dispositif de maintien de l'écartement de rails (100) de chemin de fer comprend une barre de longueur supérieure à l'écartement des rails, deux pièces (4) montées sur cette barre, de prise d'appui contre les semelles des rails et des organes (5) d'immobilisation des pièces de prise d'appui (4) par rapport à la barre; le dispositif comprend aussi au moins une pièce de prise d'appui (4) qui comprend des premiers moyens (23) de montage coulissant d'une pièce (25) de blocage de l'organe d'immobilisation (5) de cette pièce de prise d'appui (4) par rapport à ladite barre, cette pièce de blocage (25) comprenant des deuxièmes moyens (30) de montage coulissant propres à venir en prise avec ledits premiers moyens (23) de montage coulissant, et une zone de blocage (27) propre à venir en prise avec ledit organe d'immobilisation (5); lesdits premiers moyens (23) de montage coulissant et deuxièmes moyens (30) de montage coulissant, lorsqu'ils sont en prise, permettent le coulissemement de la pièce de blocage (25) entre une position de non verrouillage, dans laquelle ladite zone de blocage (27) n'est pas en prise avec ledit organe d'immobilisation (5), et une position de verrouillage, dans laquelle ladite zone de blocage (27) est en prise avec ledit organe d'immobilisation (5).

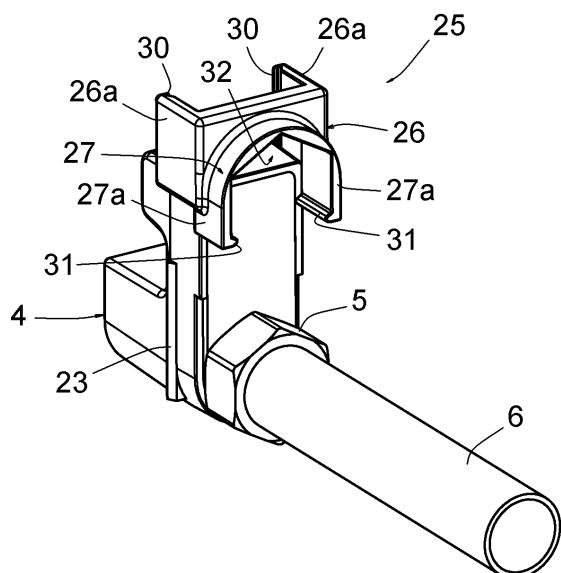


FIG. 8



RAPPORT PARTIEL DE RECHERCHE EUROPEENNE

selon la règle 62a et/ou 63 de la Convention sur le brevet européen. Ce rapport est considéré, aux fins de la procédure ultérieure, comme le rapport de la recherche européenne.

Numéro de la demande
EP 10 17 6939

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
A,D	WO 2008/152578 A1 (VAPE RAIL INTERNAT [FR]; MAHIKIAN EDMOND [FR]) 18 décembre 2008 (2008-12-18) * revendication 1; figures 1,2 *	1	INV. E01B5/16
A,D	FR 2 920 790 A1 (VAPE RAIL INTERNAT SA [FR]) 13 mars 2009 (2009-03-13) * revendication 1; figures 1,2 *	1	
RECHERCHE INCOMPLETE			
<p>La division de la recherche estime que la présente demande de brevet, ou une ou plusieurs revendications, ne sont pas conformes aux dispositions de la CBE de façon que seulement une recherche partielle a été établie.</p> <p>Revendications ayant fait l'objet d'une recherche complète:</p> <p>Revendications ayant fait l'objet d'une recherche incomplète:</p> <p>Revendications n'ayant pas fait l'objet d'une recherche:</p> <p>Raison pour la limitation de la recherche:</p> <p style="margin-left: 2em;">voir feuille supplémentaire C</p>			
1	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
EPO FORM 1503 03 82 (P04E08)	Munich	9 septembre 2011	Fernandez, Eva
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			



**RECHERCHE INCOMPLETE
FEUILLE SUPPLEMENTAIRE C**

Numéro de la demande

EP 10 17 6939

Revendications susceptibles de faire l'objet de recherches complètes:
1-5

Revendications n'ayant pas fait l'objet de recherches:
6, 7

Raison pour la limitation de la recherche:

Les revendications 6 et 7 ne satisfont pas aux exigences de l'art. 84 CBE car les objets de la protection demandées ne sont pas définis en termes de caractéristiques techniques.

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 10 17 6939

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

09-09-2011

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2008152578	A1	18-12-2008	FR	2917431 A1	19-12-2008
FR 2920790	A1	13-03-2009	FR	2920791 A1	13-03-2009

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82